Centre Louis-Jolliet

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du Centre Louis-Jolliet, le 21 avril 2026 au centre Louis-Jolliet, local 210

Sont présents :

Monsieur Wolf-Dietrich Nagel, enseignant en francisation
Madame Bianca Petitpas, secrétaire de centre
Monsieur Mario Côté, directeur général du CJECN
Monsieur Jean François Gagnon, enseignant en PS
Madame Stéphanie Brillant, psychoéducatrice
Monsieur Sébastien Dubé, Centre Jacques-Cartier
Madame Mélanie Fitte, Lauberivière
Monsieur Alexandre Pratte, enseignant en FB

Est absente:

Madame Julie Damiens, enseignante en francisation

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue du président

M. Côté fait l'ouverture de la séance et monsieur Alexandre Pratte, nouveau membre du CE se présente.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucun public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que la direction a élaboré un projet d'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

Il EST PROPOSÉ PAR M. Jean-François Gagnon, appuyée par M^{me} Stéphanie Brillant ;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 21 avril 2026 en y ajoutant les points suivants:

-5.5 Loi sur la laïcité
-5.6 Modalité de diffusion des comptes rendus

CE 25-26-18 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. DÉCISIONS

4.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 février 2026

CONSIDÉRANT que le projet de procès-verbal de la dernière réunion a été préalablement communiqué aux membres, conformément à l'article 69 de la loi sur l'instruction publique, le président procède à sa révision;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jean-François Gagnon, appuyé par M. Sébastien Dubé, il est convenu;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2026 du conseil d'établissement du centre Louis-Jolliet avec le modifications suivantes :

- Dans la présentation, inscrire la date du 16 février 2026, local 210
- Au point 6, compléter le libellé de Motivaction jeunesse et corriger le libellé de Cours ta réussite.

CE 25-26-15 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 Suivi du procès-verbal de la réunion du 16 février 2026

Aucun suivi

4.3 Frais chargés aux élèves

Le document présenté par M. Therrien fait état de la liste des frais afférents qui seront chargés aux élèves pour la prochaine année scolaire. À titre informatif, M. Therrien mentionne que le coût du matériel non réutilisable est maintenant de 40$ / année et que la vérification des antécédents judiciaires est de 23$.

CONSIDÉRANT la présentation effectuée;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} Mélanie Fitte, appuyé par M. Sébastien Dubé, il est convenu;

D'ADOPTER la liste des frais chargés aux élèves telle que présentée;

CE 25-26-19 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. INFORMATIONS

5.1 Suivi francisation

Monsieur Pouliot mentionne que le 27 février, tous les centres de services ont reçu une lettre du ministère de l'Éducation conjointement avec le MIFI. Un premier élément de la lettre étant l'annonce des sommes prévues pour le financement des services de francisation jusqu'au 30 juin 2026.

Le second élément informait de l'estimation du budget accordé de mois d'août 2026 au 31 mars 2027 afin de mettre en place le service de francisation pour l'année 2026-2027.

Avec le changement du financement pour la francisation, une baisse importante de budget est confirmée. Pour l'année scolaire 2025-2026 le montant accordé était de 5 millions, mais pour l'année 2026-2027 le montant accordé sera de 2,8 millions.

Une rencontre avec le ministère de l'Éducation, un analyste du MIFI et des responsables du centre en lien avec la francisation a eu lieu le 1er avril. Le ministère nous a expliqué leur calcul afin d'estimer cette baisse de financement. Ils ont fait la démonstration que les demandes pour le service de formation étaient en diminution depuis 2 ans. La fin du programme d'expérience québécoise, le resserrement des politiques d'immigration au Canada sont des facteurs de la baisse.

À la mi-avril le centre recevra une confirmation de l'enveloppe budgétaire pour la francisation pour 2026-2027. Les paramètres budgétaires devraient être officiels à partir du 15 mai.

5.2 Situation budgétaire et plan d'effectif 2026-2027

Monsieur Pouliot explique brièvement les modalités budgétaires des dernières années. Dans les nouvelles règles budgétaires, les surplus et les déficits n'existent plus. À partir de l'année dernière, si le centre cumule un surplus, c'est le ministère qui vient récupérer ce surplus. à la demande du centre de services, notre centre à l'exigence d'arriver à l'équilibre budgétaire à la fin de chaque année car en juin 2025 le centre a enregistré un déficit de 1,4 million.

Monsieur Pouliot explique aux membres que des suppressions de postes ont dû avoir lieu afin d'essayer de diminuer un autre déficit.

Le projet spécifique professionnel qui était en place depuis quelques années arrive à échéance en juin 2026 et ne sera pas renouvelé.

Le poste vacant d'agent de bureau classe 1 qui a quitté pour une retraite ne sera pas affiché.

En francisation, le poste de la conseillère pédagogique qui quitte pour la retraite ne sera pas affiché.

5.3 Travaux d'été

Les travaux pour le système de chauffage et de ventilation se poursuivent cet été au centre ainsi que le désamiantage. Les travaux se feront en 3 phases. La première étant le secteur des salles d'enseignants et des classes après. La 2e phase dans le secteur de l'antre-classe et la 3e phase sera l'ensemble des 2 secteurs pour la reconstruction.

5.4 Cours d'été

Selon une entente entre les directions du Centre St-Louis et du centre Louis-Jolliet, les cours d'été se tiendront 1 année sur 2 à chaque centre. Cet été les cours auront lieu au centre Louis-Jolliet du 6 juillet au 13 août, soit du lundi au jeudi.

5.5 Loi sur la laïcité

Monsieur Pouliot informe qu'au centre la loi sera appliquée à partir de la rentrée d'automne 2026 car il y aura du travail et un code de vie à mettre en place afin de s'y conformer.

5.6 Modalité de diffusion des comptes rendus

Monsieur Jean-François Gagnon demande s' il est possible de rendre disponibles les documents du conseil d'établissement aux autres membres du centre. Les documents à jour seront déposés sur le site Internet du centre.

6. AFFAIRES ÉTUDIANTES

Beaucoup d'activités ont eu lieu dans les dernières semaines et plusieurs sont à venir.

- Dans le cadre d'une saine alimentation, une conférence avec notre nouveau partenariat l'ABC du lunch et le porte-parole, un ancien joueur de soccer professionnel, M. Hassoun Kamara a eu lieu.
- Il y a eu une semaine des mathématiques et une semaine du français
- La semaine de l'univers social à venir
- Le 20 avril avait lieu la collecte de sang
- Le 22 avril, il y aura des activités dans le cadre du jour de la Terre.
- Une journée porte ouverte aura leu le 22 avril.

7. CORRESPONDANCE

Aucune

8. AUTRES SUJETS

Aucun

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

Il est proposé par Mme Mélanie Fitte et appuyé par M. Sébastien Dubé

QUE la séance soit levée à 17 h 50

CE 25-26-20 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Côté
Président de séance

François Pouliot
Directeur